

POURQUOI LE LYCEE SAINT-FRANCOIS OUVRE MAINTENANT SES PORTES LE MERCREDI APRES-MIDI ?

Chers parents, Chers élèves,

Cela ne vous a pas échappé. C'est en effet la grande nouveauté de cette rentrée au Juvé : ses portes s'ouvrent aux lycéens le mercredi après-midi.

Avant tout, soyons clairs. Si nous avons pu nous en passer, nous l'aurions fait. Du reste, si nous étions le dernier lycée de l'agglomération à ne pas fonctionner le mercredi après-midi, ce n'était pas le fruit du hasard. Le lycée des Glières, le lycée Jean Monnet sont ouverts le mercredi après-midi depuis plusieurs années. Nous sommes conscients que ce mercredi après-midi offrait une parenthèse, une coupure dans le planning de la semaine chargée de nos élèves. Il permettait aussi la pratique d'activités extra-scolaires, sportives, musicales, manuelles, solidaires, spirituelles, culturelles, citoyennes, écoresponsables qui favorisent l'épanouissement personnel de nos enfants et que nous encourageons au Juvé.

C'était malheureusement tout à fait inévitable.

A l'origine de ce bouleversement majeur de nos grilles horaires, la réforme du lycée.

UNE REFORME QUI CONCOIT LE TEMPS SCOLAIRE DIFFEREMMENT

- De la seconde à la terminale vers le supérieur
Les regards se tournent vers le supérieur dès la seconde. L'orientation post-bac devient un objectif central du lycée.
- Des épreuves du baccalauréat qui s'étalent sur deux ans avec l'apparition d'un contrôle continu (pour 40% de la note finale)
Les premières épreuves du baccalauréat auront lieu dès le second trimestre de première au Juvé.

UNE REFORME QUI PERMET D'AVANTAGE.... (MISE EN PLACE DE LA REFORME)

- Tronc commun et menu de spécialités (3 parmi 8 au Juvé)
L'enseignement en première et en terminale s'articule entre des matières qui composent le tronc commun et des matières à choisir en fin de seconde : 3 au total qui se combinent ensemble en première puis 2 parmi celles-ci en terminale.
- Des combinaisons très nombreuses
Les possibilités sont très nombreuses puisque toutes les combinaisons sont envisageables. Dans la même classe, par exemple, des élèves font des sciences, des humanités, des sciences politiques ou des arts plastiques. Nous avons respecté au Juvé la philosophie très ouverte de la réforme sans proposer de menus imposés à nos élèves qui auraient restreint les combinaisons.
- L'option latin qui ne se jumèle plus
L'enseignement optionnel du latin peut s'ajouter dès cette rentrée à l'option arts plastiques ou à une LVC (=LVIII)
- Un accent personnalisé sur les langues vivantes
La palette des LV est large. LVA, LVB ou LVC, l'accent est mis sur les langues et la personnalisation du choix des élèves (au Juvé, LVA pour Anglais, Allemand et Espagnol. LVC pour Allemand et Espagnol, dissociés en terminale)
- Un accompagnement personnalisé pour l'orientation
Les deux professeurs principaux de terminale bénéficient d'une heure ou d'une demi-heure avec les élèves, chaque semaine.

UNE REFORME QUI OBLIGE D'AVANTAGE... (CONSEQUENCES STRUCTURELLES DE LA REFORME)

- Une grille horaire élargie pour les cours : le mercredi après-midi mais pas le 17h-19h ou le samedi matin.
Pour permettre de placer tous ces cours, le mercredi après-midi a été choisi plutôt que les plages de 17h-19h ou du samedi matin. Nous avons essayé d'y placer des enseignements optionnels qui concernent moins d'élèves.
- Des emplois du temps individuels
Parfois, la complexité des combinaisons nous a conduits à créer des emplois du temps individuels.
- Interaction plus grande entre les emplois du temps des lycéens : une cohérence globale
L'utilisation de salles communes pour tous les lycéens, des mêmes enseignants induit une plus grande intégration des emplois du temps.
- Mobilisation des personnels enseignants, des personnels administratifs, éducatifs le mercredi après-midi.
C'est l'ensemble de la communauté éducative qui est concerné.
- Mise en place d'un service de restauration le mercredi midi.
Les lycéens bénéficient d'un 5^e jour de restauration (=DP5)

LE TRANSPORT SCOLAIRE ?

- Il existe deux types de transports en commun : les transports inter-agglomération (Réseau la TAC) et les transports scolaires hors agglomération.
- Les transports scolaires hors agglomération, une prérogative du conseil départemental qui l'organise pour les collégiens.
Les transports scolaires sont affrétés et financés par le Conseil Départemental qui gère les collèges (les Communes gèrent quant à Elles les écoles primaires et la Région encadre les lycées). Or, les collèges ne fonctionnent pas le mercredi après-midi.
- De ce fait, les transports scolaires hors-agglomération ne sont pas assurés le mercredi en fin d'après-midi, contrairement au réseau TAC qui fonctionne, quant à lui, en continu.
- Les lycéens de l'agglomération concernés depuis plusieurs années par des cours le mercredi après-midi doivent s'organiser individuellement et covoiturent fréquemment.
A ma connaissance, aucune doléance des familles n'a reçu de réponse favorable jusqu'à présent, tant de la part du Département, des communes que de la Région.

LES SAMEDIS MATINS ?

- L'organisation des compositions communes est supprimée le samedi matin pour les terminales.
La semaine des terminales s'est particulièrement alourdie. Nous en avons tenu compte.
- Elle sera maintenue pour les premières.
Le nombre des compositions communes pour les premières est moindre. Par ailleurs, les élèves de première bénéficient de fait de blocs de 2 heures inoccupés (quand leurs camarades de classe suivent d'autres spécialités) et propices aux révisions.

UN OBJECTIF COMMUN INCHANGE : LA REUSSITE SCOLAIRE DE VOS ENFANTS, CONCILIEE A LEUR EPANOUISSEMENT ET A LEUR « FAIRE GRANDIR » DURANT LEURS ANNEES DE LYCEE.